
Nouvelles convergences entre éthique environnementale et éthique animale : vers une éthique climatique non anthropocentriste

Michel Bourban et Lisa Broussois



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/26893>

DOI : [10.4000/vertigo.26893](https://doi.org/10.4000/vertigo.26893)

ISSN : 1492-8442

Éditeur

Les Éditions en environnement VertigO

Édition imprimée

Date de publication : 17 avril 2020

Référence électronique

Michel Bourban et Lisa Broussois , « Nouvelles convergences entre éthique environnementale et éthique animale : vers une éthique climatique non anthropocentriste », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 32 | avril 2020, mis en ligne le 17 avril 2020, consulté le 28 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/26893> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.26893>

Ce document a été généré automatiquement le 28 juillet 2020.



Les contenus de *VertigO* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Nouvelles convergences entre éthique environnementale et éthique animale : vers une éthique climatique non anthropocentriste

Michel Bourban et Lisa Broussois

Introduction

- 1 Face à une demande globale toujours plus importante de produits issus de l'exploitation animale, l'élevage s'industrialise tous les jours davantage en maximisant la production tout en minimisant les coûts. Cette méthode toujours plus répandue, à un tel point qu'elle remplace la plupart des formes « traditionnelles » d'élevage, inflige des souffrances immenses aux animaux non humains, pollue massivement l'environnement et contribue à la fois à la réduction de la biodiversité et au changement climatique. Cet article explique en quel sens le développement des réflexions nouvelles autour d'une éthique climatique non anthropocentriste peut rapprocher l'éthique animale et l'éthique environnementale et créer une nouvelle convergence autour du problème de l'élevage. Notre objectif est de montrer que ces trois champs peuvent converger autour de l'idée selon laquelle nous devons cesser de consommer des produits d'origine animale. S'il est manifeste que l'éthique animale et l'éthique environnementale sont deux champs de recherche qui se sont développés séparément, il convient de souligner que c'est également le cas du champ de l'éthique climatique. Ce dernier n'est pas un sous-champ de l'éthique environnementale, mais un champ de recherche rattaché aux théories de la justice et de l'éthique globales et intergénérationnelles, qui sont majoritairement anthropocentristes. Malgré ces différences, il est à notre sens possible de trouver dans les ressources de l'éthique climatique des éléments pour chercher à dépasser les querelles historiques entre éthique animale et éthique environnementale.

- 2 En quel sens le changement climatique représente un terrain sur lequel les défenseurs de l'éthique animale et de l'éthique environnementale peuvent faire cause commune en dépassant leurs désaccords historiques ? Cet article répond à cette question en suivant deux démarches distinctes, mais complémentaires. Une première partie a pour vocation d'inscrire notre approche de l'éthique climatique non anthropocentriste dans les débats philosophiques actuels, de montrer comment notre position s'articule avec les postures éthiques existantes. Plus précisément, elle montre comment notre démarche s'inscrit dans la continuité du rapprochement qui s'est opéré entre éthique environnementale et éthique animale, à partir de la considération de problèmes globaux comme le changement climatique. La deuxième partie s'inscrit davantage dans la tradition de l'éthique appliquée. Elle vise à défendre notre thèse principale, selon laquelle un recentrement sur les causes du changement climatique permet de mettre à jour une nouvelle convergence possible entre éthique animale et éthique environnementale, une convergence qui montre l'importance cruciale de la réduction drastique de la consommation de produits d'origine animale. En contraste avec l'histoire historique de la philosophie, qui aborde l'histoire des idées en déconnexion avec les enjeux sociaux, politiques et environnementaux actuels, nous pratiquons une histoire philosophique de la philosophie, qui s'inspire de l'histoire des idées pour penser nos problèmes contemporains. L'histoire de la philosophie et l'éthique appliquée ne sont donc pas, du moins telles qu'elles sont pratiquées ici, des démarches inverses ; elles sont au contraire des démarches complémentaires¹. Ainsi, la deuxième partie tend à déplacer la réflexion sur le terrain de la pratique en se focalisant sur le végétarisme et le véganisme comme points de convergence pouvant réconcilier les différents champs théoriques autour de pratiques éthiques communes.
- 3 La première section contextualise la relation entre éthique environnementale et éthique animale en retraçant les grandes étapes du débat entre John Baird Callicott et Tom Regan. La section suivante s'appuie sur la littérature émergente sur l'éthique climatique non anthropocentriste et plus particulièrement sur les recherches de Clare Palmer sur la possible convergence des différents champs non anthropocentristes autour des effets du changement climatique. Face aux limites rencontrées par ce type de position, la troisième section précise notre approche en s'intéressant aux causes du changement climatique et explique en quel sens l'élevage des animaux dits de « consommation » représente un thème fédérateur à la fois pour l'éthique climatique, l'éthique environnementale et l'éthique animale. Nous proposons ensuite, dans une nouvelle section, de considérer le végétarisme et le véganisme comme comportements convergents à adopter pour contribuer à la lutte contre la souffrance animale, le changement climatique et de nombreux autres problèmes environnementaux. L'idée est de déplacer la réflexion sur le terrain des possibles pratiques communes mises en place pour répondre à un problème global commun : les causes du changement climatique. Certes, les représentants des trois champs philosophiques ne considèrent pas forcément que les causes du changement climatique posent problème pour les mêmes raisons éthiques. Cependant, ils s'accordent pour voir dans l'élevage un problème majeur. Nous proposons de penser le végétarisme et le véganisme comme faisant partie des solutions possibles. Une dernière section répond à diverses objections qui peuvent être faites à l'idée de défendre un devoir convergent de modification de nos régimes alimentaires et plus généralement, de nos modes de consommation.

- 4 Sans sous-estimer les désaccords entre les différents auteurs mis en dialogue ou les divergences qui subsistent entre les champs de recherche abordés, nous cherchons à montrer le potentiel offert par l'éthique climatique non anthropocentriste pour les chercheurs qui s'intéressent autant à l'éthique animale qu'à l'éthique environnementale, en vue de favoriser la lutte contre « les forces destructives qui ravagent de nos jours le monde non humain » (Callicott 2015, p. 310).

Callicott et Regan

- 5 L'éthique animale entretient depuis plusieurs décennies un rapport houleux avec l'éthique environnementale, notamment celle de Callicott. Dès leur émergence dans les débats philosophiques contemporains au début des années 1970, les deux champs de recherche ont un objectif *a priori* identique qui contraste avec les éthiques traditionnelles anthropocentristes : étendre la sphère de considération morale aux non humains. Dès 1980, Callicott affirme néanmoins que la distance entre éthique animale et éthique environnementale est en réalité comparable à celle qui sépare respectivement chacune d'entre elles des éthiques traditionnelles (Callicott, 1980). Opposant l'éthique individualiste des intérêts ou des droits des animaux à l'éthique holistique du respect de la « communauté biotique », Callicott explique que la protection de la nature concerne moins les individus que les espèces et les populations. Tandis que l'éthique animale étend la sphère de considération morale en prenant la sentience² comme critère éthique ultime, l'éthique environnementale se préoccupe plutôt des êtres liés les uns aux autres par des relations d'interdépendance formant un tout, un système, une communauté. En développant une approche individualiste, l'éthique animale se contente d'étendre à certains êtres vivants des schémas existants (les intérêts ou les droits) en se focalisant sur l'aversion pour la souffrance, un souci typiquement humain, ce qui la rend anthropomorphique. Par contraste, l'éthique environnementale défendue par Callicott développe une position holistique, qui subordonne les éléments au tout dont ils ne sont qu'une composante (Larrère et Larrère, 2011).
- 6 Regan (1983, p. 262 ; 1985, pp. 414-415) répond quelques années plus tard en défendant que contrairement aux éthiques individualistes, l'éthique holistique de Callicott porte en elle un grave risque d'« écofascisme ». Si on suit jusqu'au bout la logique de la *land ethic* prônée par Callicott, une population humaine de 6 milliards d'individus (aujourd'hui plus de 7,5 milliards) est un grave danger posé à l'intégrité et à la stabilité de la communauté biotique. Une population humaine trop nombreuse menace effectivement de nombreux membres de la communauté biotique et devrait pour cette raison être réduite jusqu'à ce que cette menace disparaisse. C'est au fond le risque de tout type d'éthique holistique : si le plus important est l'intégrité et la stabilité d'un ensemble interdépendant, il est justifiable de sacrifier les intérêts, notamment celui à la vie, de certains individus en vue de la sauvegarde des communautés auxquelles ils appartiennent. Comme Regan l'a directement compris, la *land ethic* menace le respect et la promotion des droits individuels. De plus, il ne fait pas grand sens de taxer les éthiques animales d'« anthropomorphistes » : l'évitement de la souffrance et la promotion du bien-être sont certes des soucis humains, mais il est tout aussi raisonnable d'estimer que ces objectifs importent aux animaux non humains sentients. Tout comme nous, ils sont non seulement sensibles à la douleur et à la souffrance ; ils

sont également « sujets-d'une-vie », dotés de croyances et de désirs, de perceptions, de mémoire et d'un sens du futur, d'une vie émotionnelle faite de plaisirs et de peines, de préférences et d'intérêts au bien-être, d'une capacité d'entreprendre une action pour atteindre leurs désirs et d'une identité psychophysique à travers le temps (Regan, 1983, pp. 243)³.

- 7 Callicott répond à Regan en développant une éthique inspirée du concept de communauté mixte⁴, éthique dont les obligations varient avec le degré de proximité entre l'agent moral et l'entité moralement considérable (Callicott, 2015 ; Afeissa et Jeangène Vilmer, 2015, pp. 275-276). La première communauté est celle des sociétés humaines : elle correspond à la communauté que nous formons avec notre famille, nos amis, nos concitoyens, etc. La deuxième communauté est celle que nous formons avec les êtres hybrides que sont les animaux de compagnie, les animaux domestiques, les animaux d'élevage, etc. La dernière communauté est celle que nous formons avec les espèces animales et végétales vivant dans des écosystèmes naturels, notamment les animaux et végétaux sauvages. Cette éthique de la communauté s'articule autour de deux principes (Callicott, 2010, pp. 160-168 ; Larrère et Larrère, 2011). Selon le premier principe, les obligations générées par le fait d'appartenir à des communautés plus soudées l'emportent sur celles qui sont produites par l'appartenance à des communautés plus impersonnelles. Par exemple, les hommes doivent donner priorité à leurs propres besoins vitaux et à ceux des autres êtres humains. Selon le deuxième principe, les enjeux les plus forts génèrent des devoirs qui l'emportent sur les devoirs générés par des enjeux plus faibles. Par exemple, lorsque la vie humaine n'est pas en danger, la survie de certaines populations peut être prioritaire par rapport aux intérêts humains. Le philosophe de l'environnement explique : « quand des devoirs holistiques envers la nature entrent en conflit avec des devoirs individualistes envers les hommes et que les enjeux holistiques écologiques en présence sont significativement plus forts que les enjeux individualistes humains, alors les premiers doivent avoir la priorité. » (Callicott, 2010, p. 168).
- 8 Même si la difficulté subsiste de déterminer quels sont ces enjeux « significativement plus forts » (selon quel critère ? Selon quelle procédure⁵ ?), il est intéressant de relever que Callicott est revenu sur ses positions les plus hostiles par rapport à l'éthique animale et vise à montrer qu'un terrain d'entente existe entre sa philosophie environnementale et l'éthique animale. Callicott estime en effet désormais que les objectifs des éthiciens animaux sont largement compatibles avec ceux des éthiciens environnementaux, et que leurs champs de recherche se recoupent sur de nombreuses préoccupations communes (Callicott, 2015, pp. 309-310 ; Afeissa et Jeangène Vilmer, 2015, p. 275). Dans son livre *Thinking Like a Planet*, Callicott propose une éthique globale qui situe les êtres humains dans une communauté morale qui englobe toute la planète, en continuité avec l'écocentrisme inspiré de Leopold. Il complète ainsi la *land ethic* par une éthique plus adaptée aux problèmes globaux et intergénérationnels comme le changement climatique (Callicott, 2013, pp. 4-5)⁶. Il considère que le « non anthropocentrisme moral individualiste » des courants de libération animale et de droits des animaux est désormais intégré dans une philosophie environnementale plus large comprenant et unifiant théoriquement les perspectives anthropocentristes, la *land ethic* et la *Earth ethic* (Callicott, 2013, p. 11). Dans cette perspective, si un rapprochement existe entre éthique animale et éthique environnementale, c'est en partie parce que Callicott prend en compte des problèmes tels que le changement climatique qui affectent non plus seulement des communautés biotiques et des

écosystèmes, mais aussi tout le vivant, resserrant ainsi plus que jamais les liens et l'interdépendance entre l'humain et le non humain.

La convergence au niveau des effets du changement climatique

Les effets du changement climatique sur le monde non humain

- 9 Les progrès effectués ne dissipent pas tous les points de désaccord restants. Il ne faut pas, en effet, sous-estimer les divergences qui existent entre les théoriciens de ces deux champs de recherche, tout comme il convient de ne pas sous-estimer les désaccords qui persistent au sein d'un même champ de recherche⁷. Cependant, de telles divergences ne doivent pas masquer l'émergence de plusieurs convergences entre les champs. Nous nous intéressons ici à la convergence nouvelle entre philosophie environnementale et philosophie animale autour du problème climatique.
- 10 Jusqu'à une date récente, le changement climatique était un problème relativement négligé en éthique environnementale et en éthique animale. Cette situation est notamment due au fait que le champ de recherche philosophique qui s'est emparé du problème climatique dès le début des années 1990 est pour l'essentiel anthropocentriste. L'éthique climatique s'est notamment construite autour des questions de répartition des coûts et bénéfices liés aux émissions de gaz à effet de serre (GES) entre les États, de responsabilité envers les générations futures, de droits humains ou encore de répartition équitable des droits d'émissions⁸. Contrairement à un présupposé largement répandu, l'éthique climatique n'est pas un sous-champ de l'éthique environnementale : elle est plutôt le résultat du développement des recherches en justice et en éthique globales et intergénérationnelles, deux champs largement anthropocentristes. La première vague de débats en éthique climatique, de 1990 à 2010, adopte une perspective exclusivement anthropocentriste. Il faut attendre la deuxième vague de débats, à partir du début des années 2010, pour voir émerger des approches non anthropocentristes.
- 11 C'est la raison pour laquelle nous proposons l'éthique climatique comme terrain d'entente entre éthique animale et éthique environnementale : une branche certes minoritaire, mais toujours plus importante de l'éthique climatique est devenue non anthropocentriste (Palmer, 2011, 2018 ; Cripps 2013, pp. 85-111 ; McShane, 2016, 2018). Des auteurs spécialisés en éthique environnementale et en éthique animale ont commencé à contribuer à l'éthique climatique en y apportant leurs réflexions philosophiques sur l'importance morale du monde non humain, rendant ainsi possible un nouveau terrain d'entente entre les représentants des trois champs. Le changement climatique est en effet lié au monde non humain tant au niveau de ses causes que de ses effets. Nous contribuons ici à cette éthique climatique non anthropocentriste émergente en décrivant les possibles forces et limites de l'approche influente de Clare Palmer. Nous suggérons ensuite une nouvelle voie pour développer davantage cette convergence.
- 12 Le changement climatique a déjà de multiples effets négatifs et en aura encore davantage dans les décennies à venir sur les espèces, sur les écosystèmes et sur les animaux non humains⁹. D'après le cinquième rapport de synthèse du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, 2014a, p. 17), « Une part

importante des espèces terrestres et dulcicoles est exposée à des risques accrus de disparition compte tenu du changement climatique projeté au cours du XXI^e siècle et au-delà [...]. » Les auteurs ajoutent que « l'acidification des océans présente des risques importants pour les écosystèmes marins, et en particulier pour les écosystèmes polaires et coralliens, à cause de ses effets sur la physiologie, le comportement et la dynamique des populations des diverses espèces allant du phytoplancton jusqu'aux animaux (*degré de confiance moyen à élevé*). » (GIEC, 2014a, p. 18). Une méta-analyse de 27 études portant sur 976 espèces a révélé que 47 % des extinctions au cours du XX^e siècle pouvaient être attribuées au changement climatique (Wiens, 2016). Même si les niveaux de changement climatique sont jusqu'à présent modestes par rapport à ceux qui sont prévus pour les décennies à venir, les extinctions locales d'espèces liées au changement climatique sont déjà largement répandues. Ces extinctions deviendront donc probablement beaucoup plus fréquentes à mesure que les températures mondiales continueront d'augmenter. Dans son rapport de 2007, le GIEC précisait en effet que si le réchauffement de la planète excédait 1,5 à 2,5 °C par rapport à 1980-1999, approximativement 20 à 30 % des espèces recensées pourraient disparaître de la surface du globe. Pour un réchauffement de plus de 3,5 °C, 40 à 70 % des espèces connues seraient menacées d'extinction (GIEC, 2007, p. 14). Puisque les contributions nationales déterminées de tous les pays ayant signé l'Accord de Paris ne devraient pour le moment pas permettre de maintenir les températures mondiales en dessous de 2,9 à 3,4 °C à l'horizon 2100 (Rogelj et al., 2016), nous sommes actuellement sur une trajectoire d'extinction d'environ 40 à 70 % des espèces connues. Si les pays ne respectent pas leurs promesses de réductions nationales de GES, le taux d'extinction sera encore plus élevé.

- 13 Ces chiffres extrêmement préoccupants, et rarement mentionnés dans la littérature sur l'éthique climatique, doivent de plus en plus interpeller les éthiciens environnementaux et poser les fondements pour une collaboration fructueuse entre éthiciens environnementaux et éthiciens du changement climatique. Par ailleurs, les animaux non humains subissent de nombreux impacts climatiques. Cette perspective plus individualiste inclut ainsi les défenseurs de l'éthique animale, qui ont à cœur la protection et le respect des individus sentients. La réduction de l'habitat, la raréfaction des moyens de subsistance et les événements climatiques extrêmes conduisent les individus non humains à souffrir de la faim, de blessures et de maladies. Beaucoup d'animaux, tout comme beaucoup d'humains, pourront difficilement s'adapter à la perte de leur territoire, à l'augmentation du niveau des océans et à des tempêtes et ouragans toujours plus fréquents et intenses. Il est vrai que certains pourraient bénéficier du réchauffement climatique¹⁰. Néanmoins, tant qu'il existera des effets négatifs du changement climatique sur le vivant au sens large, que ce soit certaines espèces, certains écosystèmes ou certains animaux non humains, le changement climatique posera un problème philosophique majeur. Il faut, en effet, bien considérer le fait que le changement climatique est causé par les humains, avant tout ceux qui habitent dans les pays développés et de plus en plus ceux qui habitent dans les pays émergents, et que les effets nuisibles qu'il génère sur le vivant sont indubitablement de la responsabilité de ceux qui contribuent au problème et qui bénéficient des effets des émissions historiques de GES (Bourban, 2018, p. 101-127).

La contribution de Clare Palmer

- 14 Pourtant, établir que le changement climatique représente un véritable problème éthique pour le monde non humain ne va pas de soi. Palmer (2011), spécialiste à la fois d'éthique environnementale et d'éthique animale, a cherché à comprendre les problèmes normatifs soulevés par les impacts climatiques sur le monde non humain en se demandant en quel sens les effets du changement climatique nuisaient aux espèces, aux écosystèmes et aux animaux non humains. En définissant la nuisance comme l'entrave à des intérêts, elle montre les difficultés à établir que le changement climatique nuit au monde non humain.
- 15 Certes, en contribuant à l'extinction d'espèces, le changement climatique a une pertinence morale directe dans le contexte non humain. Cependant, il est difficile d'établir quels sont les intérêts des espèces menacées par le changement climatique. D'une part, le changement climatique n'est pas mauvais pour toutes les espèces : il serait même bénéfique pour certaines familles d'espèces, comme par exemple celle des moustiques. D'autre part, même si l'intérêt à vivre, à ne pas s'éteindre ou disparaître semble être le candidat le plus plausible pour expliquer en quoi le changement climatique est moralement problématique, cet intérêt n'est pas toujours évident. Si la grande majorité des membres d'une espèce donnée mène une vie misérable (par exemple en raison des effets du changement climatique), il n'est pas certain qu'il soit dans l'intérêt de l'espèce en question de continuer à vivre. La nuisance causée à une espèce par le changement climatique n'est pas un phénomène facile à se représenter.
- 16 Il en va de même avec les écosystèmes. En raison des impacts du changement climatique, de multiples écosystèmes vont changer : certains vont disparaître ; de nouveaux vont apparaître ; la plupart auront une composition modifiée. Mais en quel sens ces changements sont moralement problématiques ? Peut-on dire que le changement climatique nuit à certains écosystèmes ? Palmer suggère de répondre à cette question en partant du principe formulé par Callicott inspiré de Leopold selon lequel « Une chose est juste lorsqu'elle ne tend à perturber la communauté biotique qu'à des échelles spatiales et temporelles normales. Elle est injuste lorsqu'elle tend à l'inverse » (Callicott, 2009, p. 184, cité dans Palmer, 2011, p. 281). Le changement climatique est moralement problématique lorsqu'il perturbe une communauté biotique de manière anormale, c'est-à-dire de manière rapide, drastique et profonde. Bien que cette position illustre bien la convergence entre éthique environnementale et éthique climatique, Palmer reconnaît ses limites. La difficulté porte sur le terme « normal ». Vu que la Terre a déjà connu par le passé des changements climatiques, dont des changements climatiques abrupts, il n'y aurait rien d'écologiquement anormal dans le changement climatique actuel. Il est certes pour la première fois d'origine anthropique, mais il n'est pas fondamentalement différent de perturbations antérieures du système climatique. La philosophe conclut que « si c'est la normalité des échelles spatiales et temporelles qui compte, il est difficile de voir comment le changement climatique serait "quelque chose de mal" dans un contexte écosystémique. » (Palmer, 2011, p. 282).
- 17 Dans *Thinking like a Planet*, Callicott parvient pourtant à élargir son approche éthique de manière à pouvoir prendre en compte les nouvelles difficultés soulevées par les spécificités d'un problème tel que le changement climatique et les perturbations qu'il entraîne. Il défend que « le changement climatique global va négativement affecter les

communautés biotiques et les écosystèmes et il menace d'accélérer le rythme déjà largement anormal de l'extinction des espèces » (Callicott 2013, p. 301). Palmer (2011, pp. 282-283) va dans ce sens lorsqu'elle concède que dans certains cas de changements particulièrement rapides et destructifs d'écosystèmes, le changement climatique a des impacts clairement nuisibles sur les écosystèmes. Le blanchiment des récifs coralliens en est un exemple : il mène à une perte des organismes qui dépendent des coraux et à une perturbation radicale du fonctionnement de l'écosystème.

- 18 Qu'en est-il maintenant des impacts climatiques sur les animaux non humains sentients, pris en tant qu'individus ? Contrairement aux espèces et aux écosystèmes, ils ont des intérêts qui leur importent – notamment en termes de subsistance, de santé et de vie. Inévitablement, le changement climatique fait et fera souffrir des animaux. Inévitablement, il tue et tuera des animaux. Dans ce cas, Palmer considère qu'il est plus facile d'établir que le changement climatique cause des nuisances et donc qu'il a des impacts moralement problématiques sur le monde non humain. Autrement dit, sur ce point, elle estime que le rapprochement entre éthique animale et éthique climatique pourrait être plus facile à opérer que le rapprochement entre éthique environnementale et éthique climatique.
- 19 Si ce jugement moral est pertinent dans le cas des nuisances présentes et à court terme, Palmer estime cependant que l'argument de la non identité vient réduire sa portée dans le cas des impacts à moyen et à long terme. Selon cet argument couramment utilisé en éthique intergénérationnelle (voir notamment Gosseries et Meyer, 2009), pour établir qu'une nuisance a eu lieu, il faut comparer la situation de l'individu (humain ou non) ayant prétendument subi la nuisance avec la situation dans laquelle il se serait trouvé en l'absence des circonstances qui ont conduit à cette nuisance. Pour établir si les individus futurs qui subiront des impacts climatiques subissent une nuisance, il convient de recourir à une situation contrefactuelle dans laquelle le changement climatique n'a pas eu lieu pour comparer leur état dans cette situation avec leur état dans leur situation effective. Or, il y a fort à parier que dans la situation contrefactuelle, ces individus n'existent pas. Le changement climatique influence déjà et va de plus en plus influencer l'identité des individus dans le futur, puisque ses effets auront toujours plus de répercussions sur les circonstances dans lesquelles ces individus vont être conçus. S'ils n'existent pas dans cette réalité alternative, ils ne peuvent pas prétendre avoir subi de nuisance. Les individus futurs qui seront affectés par le changement climatique devront leur existence aux actions mêmes qui ont produit le changement climatique, ce qui impliquerait qu'ils ne peuvent se considérer comme lésés¹¹.
- 20 Palmer conclut que nous devons utiliser avec parcimonie le jugement moral selon lequel le changement climatique nuira aux animaux non humains. S'il est vrai que le changement climatique nuit aux animaux qui existent déjà et à ceux qui existeront dans un futur proche, plus nous nous projetons dans un futur éloigné, moins nous pouvons estimer que le changement climatique aura des impacts nuisibles sur le monde non humain. Il existe pourtant de nombreuses objections à l'argument de la non identité dans la littérature en éthique intergénérationnelle¹² et en éthique environnementale¹³. Palmer (2011, p. 291) estime cependant que « les implications éthiques du changement climatique dans le contexte du monde non humain sont extrêmement incertaines »¹⁴. Elizabeth Cripps (2013, pp. 85-111), qui se focalise également sur les impacts du changement climatique sur le monde non humain,

parvient à un résultat similaire. Ce résultat mitigé suggère qu'il convient de développer un autre type d'éthique climatique non anthropocentriste pour trouver un terrain d'entente davantage fécond entre éthique environnementale et éthique animale. Certes, la *Earth ethic* de Callicott semble pouvoir contourner les principales objections faites par Palmer. Mais il en est ainsi surtout en raison de son approche holistique. Or, cette approche n'est pas celle de la plupart des représentants de l'éthique animale, qui maintiennent la perspective individualiste au cœur de leurs raisonnements. S'il y a donc un rapprochement de l'éthique environnementale vers l'éthique animale via le biais de Callicott et un rapprochement entre éthique environnementale, éthique climatique et éthique animale centrée sur la prise en compte des effets du changement climatique, une autre voie nous semble possible.

La convergence au niveau des causes du changement climatique

Le problème de l'élevage des animaux de consommation

- 21 La plupart des auteurs qui travaillent sur cette nouvelle ligne de convergence entre éthique environnementale et éthique animale se concentrent sur les effets du changement climatique sur le monde non humain. Cependant, il est aussi possible de développer une convergence en se concentrant en amont sur les causes du changement climatique, au sens où ces causes posent déjà problème.
- 22 Quelles sont ces causes ? La réponse à cette question nécessite le recours aux données statistiques. La cause la plus souvent discutée du changement climatique est l'énergie. L'utilisation des combustibles fossiles pour la production d'électricité, pour la production industrielle, pour les transports et pour la production des bâtiments est en effet la première source d'émissions de GES avec 76 % des émissions mondiales (GIEC 2014b, p. 9). Mais un autre secteur majeur, moins souvent mis en avant et pourtant également crucial, est celui de l'agriculture, de la foresterie et des autres usages des sols. Ce dernier contribue en effet à hauteur de 24 % aux émissions mondiales de GES (GIEC, 2014b, p. 9). L'élevage contribue à lui seul à 18 % des émissions mondiales (pour comparaison, les transports en produisent 14 %) (FAO, 2009a, p. 125). L'élevage cause, par ailleurs, 80 % des émissions associées à l'utilisation anthropique des sols. Environ 70 % des terres utilisées pour l'agriculture servent de pâturages pour les ruminants, soit plus de 25 % de la surface terrestre (Stehfest et al., 2009, p. 84)¹⁵. Globalement, l'élevage occupe 83 % des terres agricoles, mais ne fournit que 37 % des protéines et 18 % des calories (Poore et Nemecek, 2018, p. 990). Dans un rapport publié en 2018 par GRAIN et l'*Institute for Agriculture and Trade Policy* (ITAP), les cinq plus grandes entreprises de production de viande et de produits laitiers (JBS, Tyson Foods, Cargill, Dairy Farmers of America et Fonterra) produisent au total plus d'émissions de GES que les géants de l'industrie des combustibles fossiles comme ExxonMobil, Shell ou BP. Si l'on combine les émissions produites par les 20 plus grandes entreprises de production de viande et de produits laitiers, leurs émissions dépassent celles de nombreux pays développés comme l'Allemagne, le Canada, l'Australie, le Royaume-Uni ou la France (GRAIN et IATP, 2018, pp. 5-6).
- 23 L'élevage est ainsi une thématique autour de laquelle l'éthique animale et l'éthique environnementale peuvent converger pour faire émerger une nouvelle approche de

l'éthique climatique non anthropocentriste. Bien que les philosophes qui travaillent habituellement sur le changement climatique ne se soient pas encore focalisés sur cette question, l'élevage des animaux de consommation est pourtant bien l'une des causes principales des émissions de GES¹⁶. C'est à la fois dû à la déforestation qui sert à placer et à nourrir le bétail, à l'énergie utilisée pour l'exploitation des animaux non humains, à l'utilisation d'engrais et au méthane émis dans l'atmosphère par les ruminants. Ce dernier, produit massivement par l'élevage, a un pouvoir de réchauffement 23 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone sur une période de 100 ans (Cabanes, 2016, p. 172).

- 24 L'élevage est devenu à partir des années 1990 un ennemi commun aux philosophes qui se préoccupent des problèmes environnementaux et de la condition animale. C'est un cas emblématique de ces « forces destructives qui ravagent de nos jours le monde non humain » et que Callicott (2015, p. 310) a à l'esprit lorsqu'il lance son appel à la conciliation auprès des spécialistes de l'éthique animale. Sa *land ethic* débouche sur une condamnation sans appel de l'élevage industriel (Callicott, 2015, p. 322 ; Afeissa et Jeangène Vilmer, 2015, p. 276). En plus de contribuer aux émissions de GES à l'origine du changement climatique, la production animale sous forme de viande, d'œufs, de lait et de produits dérivés contribue à polluer les sols, l'air et l'eau (FAO, 2009a ; FAO, 2016), à la réduction de la biodiversité (FAO, 2009a ; Machovina et al., 2015), aux risques de pandémies dues à la vache folle, à la fièvre aphteuse, à la grippe aviaire et à la grippe porcine (Jeangène Vilmer, 2008, p. 175) et à de multiples problèmes additionnels de santé lors de la consommation de ces produits, notamment sous forme de diabètes, de cancers et de maladies cardiaques (Tilman et Clark, 2014).
- 25 Cette thématique est encore davantage discutée en éthique animale, où la (quasi-) totalité des formes d'élevage est condamnée pour les traitements immoraux infligés aux animaux. De fait, il existe aujourd'hui un consensus en éthique animale en faveur de la forte diminution au minimum, de l'arrêt simple et net, au mieux, de l'exploitation des animaux de consommation. Le consensus porte notamment sur le principe intuitif selon lequel il faut refuser d'infliger des souffrances inutiles à des êtres dotés de sentience¹⁷. Pour les théoriciens des droits des animaux, cela va plus loin : même si la souffrance est minimisée, voire dans les cas les plus rares supprimée, le fait de tuer un animal pour en consommer la chair ou le fait de l'exploiter pour consommer son lait ou ses œufs est considéré comme éthiquement injustifiable, d'autant plus qu'il existe d'autres manières de satisfaire pleinement ses besoins nutritionnels¹⁸.
- 26 La préoccupation est d'autant plus forte en éthique animale que l'élevage industriel est aujourd'hui la forme la plus importante d'élevage. À l'heure actuelle, l'écrasante majorité des produits animaux est issue de l'élevage industriel. En France, 96 % des porcs et 84 % des volailles sont élevés de façon intensive : au total, près de 1,3 milliards d'animaux sont élevés et abattus chaque année, dont 82 % en élevage intensif, des données qui n'incluent pas les animaux morts pendant l'élevage, comme les 950 000 veaux qui décèdent chaque année par les traitements qui leurs sont infligés et par manque de soins¹⁹.
- 27 L'élevage industriel est, en effet, une exploitation à grande échelle d'animaux domestiques en vue de leur transformation en biens de consommation. Il repose sur les techniques d'amélioration de la rentabilité de l'exploitation, tant au niveau de la reproduction que de la nutrition et de la croissance. Il s'agit notamment de concentrer un maximum d'animaux dans un minimum d'espace, avec deux préoccupations

principales : maximiser la production et minimiser les coûts (Singer, 2012, pp. 205-297 ; Jeangène Vilmer, 2008, p. 170). Le souci de la production massive pour répondre à une demande croissante tout en minimisant les coûts fait de l'élevage industriel une source d'exploitation à grande échelle de « choses » ou de « propriétés » entassées dans des « usines à animaux ». Les animaux non humains ne sont en aucun cas considérés comme des êtres vivants sentients. Selon la logique de cette pratique à large échelle, ils n'ont au final aucune valeur autre que les bénéfices monétaires qu'on peut en tirer. Aux États-Unis, par exemple, les abattoirs industriels sont d'une telle « efficacité » qu'ils parviennent à causer la mort de plus de 23 millions d'animaux *par jour*, c'est-à-dire 16 000 par minute ou 260 *par seconde* (Jeangène Vilmer, 2008, p. 169). Si les fermes de 1 000 vaches en France et de 2 000 à 3 000 vaches en Allemagne représentent déjà l'horreur de l'élevage concentrationnaire, elles font cependant pâle figure en comparaison de celles qui en comptent jusqu'à 40 000 aux États-Unis et qui visent à terme l'exploitation de centaines de milliers de tête (Arnsperger et Bourg, 2017, p. 25).

- 28 Dans un tel contexte, il ne fait pas grand sens de poser une distinction stricte entre élevage et élevage industriel, puisque ce dernier est déjà largement majoritaire et continue de s'étendre. Vu que la quasi-totalité des animaux tués pour leur chair et exploités pour leur lait et leurs œufs sont élevés de manière industrielle et vu qu'il s'agit dans le cas de l'éthique climatique de se placer dans une perspective globale, nous utilisons ici les termes « élevage » et « élevage industriel » de manière synonyme²⁰. D'autant plus que pour répondre à une demande mondiale croissante, l'élevage industriel devrait continuer de s'étendre dans les années à venir : « la demande en viande devrait continuer de croître rapidement jusqu'au milieu du siècle, sous l'effet de la croissance démographique, de la hausse des niveaux de vie et de l'urbanisation. » (FAO, 2009b, p. 8). En 2016, 319,8 millions de tonnes de viande ont été consommées dans le monde. Ce nombre ne va cesser d'augmenter, puisque la production animale devrait doubler entre 2000 et 2050, passant de 60 à 120 milliards d'animaux élevés chaque année (FAO, 2016, p. 49).
- 29 Bien que l'élevage ne soit pas le seul domaine dans lequel notre traitement des animaux pose de sérieuses questions éthiques, les animaux de consommation représentent le plus grand problème d'exploitation en termes quantitatifs (Francione, 2007, pp. 9-17). En occident, 98 % des animaux avec lesquels les humains sont en interaction sont des animaux d'élevage et les animaux tués pour la consommation sont 100 fois plus nombreux que tous les animaux tués dans les autres domaines d'exploitation comme la chasse ou la fourrure (Jeangène Vilmer, 2008, p. 169). Comme déjà évoqué, du point de vue de l'éthique environnementale, également, l'élevage est responsable de nombreux problèmes de pollution de l'air, de la terre et des eaux, une cause majeure de déforestation et il nuit à la biodiversité. Du point de vue de l'éthique climatique, enfin, c'est l'une des causes majeures du changement climatique et la réduction de GES implique logiquement la réduction nette, voire la suppression des causes les plus importantes d'émissions.
- 30 « D'un point de vue pratique », écrit Callicott, il serait « sage de faire cause commune face à un ennemi commun – à savoir les forces destructives qui ravagent de nos jours le monde non humain » (Callicott, 2015, pp. 309-310). Lutter sur le terrain contre les causes du changement climatique revient donc, en toute logique, à faire cause commune avec ceux qui luttent sur le terrain contre l'élevage pour des raisons justifiées par l'éthique animale comme pour des raisons justifiées par l'éthique

environnementale. On voit, cependant, que cette convergence ne touche pas seulement l'action sur le terrain, le point de vue pratique. Elle s'enracine également de plus en plus dans des justifications et des réflexions philosophiques qui se rencontrent sur un certain nombre de points cruciaux, notamment en ce qui concerne le respect de la vie ou le respect des conditions favorables à la vie sur Terre, ou encore dans le souci de protéger les victimes sentientes présentes et futures d'un phénomène à l'échelle globale qui les menace. Combattre les causes du changement climatique, que ce soit par des arguments ou par des actions, engage aussi bien la réflexion en éthique environnementale qu'en éthique animale et ouvre la voie au développement d'une éthique climatique non anthropocentriste.

Un exemple concret de choix convergent : le végétarisme et le véganisme

- 31 Si l'élevage en tant que problème commun est une nouvelle voie qui permet de développer une convergence entre les trois champs de l'éthique sur un plan théorique, le végétarisme et le véganisme, cette fois sur le plan pratique, peuvent représenter une solution commune, même si cette dernière repose encore en partie sur différentes justifications éthiques. L'identification d'un problème commun (l'élevage) facilite le rapprochement amorcé au regard de la défense de modes de vie et de consommation alternatifs (végétarisme et véganisme). L'idée ici est de dire qu'une convergence existe déjà dans la pratique et qu'elle repose sur une convergence sur le plan théorique de plus en plus marquée, comme nous l'avons illustré ci-dessus.
- 32 Considérons l'exemple concret des choix alimentaires de consommation qui pourraient philosophiquement être justifiés par des arguments issus à la fois de l'éthique climatique, de l'éthique animale et de l'éthique environnementale. Puisque nous travaillons sur la convergence, nous insistons ici sur l'expression « à la fois » et nous maintenons la perspective de la lutte contre les causes du changement climatique à travers le problème de l'élevage tel qu'il est décrit plus haut. Il s'agit maintenant, dans cette perspective, de s'intéresser aux solutions convergentes dans la pratique que peuvent représenter le végétarisme et, plus largement le véganisme avec son régime alimentaire végétalien.
- 33 Nous définissons les catégories de végétarisme et de véganisme à partir de l'interprétation la plus courante de ces termes dans le monde francophone : tandis que le régime végétarien consiste à ne manger ni poisson ni viande, le régime végétalien implique de ne manger aucun produit d'origine animale (notamment poisson, viande, lait, fromage, œufs). Le véganisme inclut le régime végétalien, mais dépasse la question alimentaire pour élargir l'abolition de la consommation de produits animaux à d'autres domaines comme l'habillement, les produits cosmétiques et les médicaments, pour des raisons éthiques concernant la lutte contre l'exploitation animale et le respect de tous les êtres sentients²¹.
- 34 Une réduction globale de la consommation de produits animaux contribuerait non seulement à une réduction drastique de la souffrance animale ; elle contribuerait aussi à une réduction substantielle des émissions mondiales de GES. Cette réduction se ferait de manière directe, en réduisant les sources d'émission de CO₂, de CH₄ et de N₂O que sont l'élevage, la déforestation et l'utilisation des sols, mais aussi de manière indirecte, en permettant à la végétation de revenir, augmentant ainsi l'efficacité du puits de

carbone biosphérique (Stehfest et al., 2009 ; Popp et al., 2010). La réduction et l'abolition de la consommation de produits d'origine animale pourraient ainsi contribuer à atteindre des objectifs climatiques ambitieux et à réduire de moitié les coûts liés à la réduction des émissions d'ici 2050 (Stehfest et al., 2009, p. 83). De nombreuses études scientifiques ont montré qu'une modification des régimes alimentaires dans le sens d'une réduction de la consommation de produits animaux permettrait de réduire l'empreinte carbone des consommateurs. Il s'agit donc ici de comportements alimentaires qui agissent directement sur les causes du changement climatique et qui s'inscrivent, ou peuvent s'inscrire, dans une démarche éthique individuelle motivée par une réflexion où les arguments en éthique climatique, en éthique animale et en éthique environnementale convergent.

- 35 Autrement dit, que ce soit pour des raisons issues des réflexions en éthique animale, en éthique environnementale ou en éthique climatique, l'adoption d'un régime végétarien ou mieux, d'un régime végétalien semble être une démarche pleinement justifiée. Un premier ensemble d'études empiriques explique les bénéfices environnementaux associés à une transition vers un régime végétarien ou végétalien aux niveaux individuel et national. Une première étude menée au Royaume-Uni estime que le régime alimentaire des omnivores cause en moyenne 99 à 102 % d'émissions supplémentaires de GES que le régime végétalien (Scarborough et al., 2014). Une autre étude révèle que si les Américains adoptaient un régime végétarien pendant 7 jours, cela économiserait 700 mégatonnes d'émissions de GES, soit l'équivalent d'un retrait total des automobiles sur toutes leurs routes (Everaert et Zwanikken, 2008). Une troisième étude montre qu'adopter un régime végétalien permet aux individus dans les pays développés de réduire leur empreinte carbone en moyenne de 0,8 tonne de CO_{2eq} (dioxyde de carbone et gaz équivalents) par année, une action à fort impact beaucoup plus efficace que les recommandations de leurs gouvernements comme le recyclage, l'achat de véhicules hybrides et l'achat d'ampoules à faible consommation (Wynes et Nicholas, 2017, pp. 1, 4).
- 36 Un deuxième ensemble d'études s'intéresse à l'impact environnemental des différents types de régimes alimentaires à l'échelle mondiale. Prenons deux des études les plus récentes et les plus exhaustives à ce jour. Dans la première, Marco Springmann et ses collègues comparent différents types de scénarios correspondant à l'adoption au niveau mondial de différents régimes alimentaires. Ils ont trouvé que l'adoption au niveau mondial d'un régime végétarien ou végane mènerait à une réduction de 45 à 55 % des émissions mondiales de GES liées à l'alimentation en 2050 par rapport à 2005/2007, et à une réduction de ces émissions de 63-70 % par rapport aux projections de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (Springmann et al. 2016, p. 4147). Grâce aux effets sanitaires bénéfiques associés à la réduction de la consommation de produits d'origine animale, ils ont estimé que l'adoption au niveau mondial d'un régime végétarien permettrait d'éviter 7,3 millions de morts (humains) par an, et celle d'un régime végétalien 8,1 millions. Les auteurs proposent ensuite de traduire les bénéfices sanitaires et environnementaux en gains économiques. Les bénéfices sanitaires s'élèvent pour un régime végétalien entre 1 067 milliards de dollars et 30 000 milliards de dollars (Springmann et al., 2016, pp. 4147-4148). Les bénéfices environnementaux s'élèvent quant à eux à 511 milliards de dollars pour un régime végétarien et à 570 milliards de dollars pour un régime végétalien (Springmann et al., 2016, p. 4149).

- 37 Dans une étude complémentaire, Joseph Poore et Thomas Nemecek ont trouvé que passer du régime alimentaire qui domine actuellement à un régime alimentaire sans aucun produit d'origine animale réduirait en moyenne les émissions mondiales de GES liées à la production alimentaire de 49 %, prenant 2010 comme année de référence (Poore et Nemecek, 2018, p. 991). Aux États-Unis, où la consommation de viande par tête est trois fois supérieure à la moyenne mondiale, une transition vers un régime végétalien réduirait les émissions nationales liées à la production alimentaire de 61 à 73 %. Une transition globale vers un régime alimentaire végétalien permettait en outre de réduire l'utilisation des terres servant à la production alimentaire de 76 % (l'équivalent des territoires des États-Unis, de la Chine, de l'Union européenne et de l'Australie réunis), l'eutrophication de 49 % et la consommation d'eau douce de 19 % (Poore et Nemecek, 2018, p. 991). Tous ces chiffres prennent en compte la production supplémentaire de protéines végétales servant à compenser l'abolition de la consommation de protéines animales. L'auteur principal de l'étude conclut qu'« un régime végane est probablement le meilleur moyen de réduire son impact sur la planète Terre : pas seulement les gaz à effet de serre, mais aussi l'acidification globale, l'eutrophication et l'utilisation des terres et de l'eau » (Poore, cité dans Carrington, 2018).
- 38 Ces chiffres permettent de répondre à l'objection selon laquelle seule une agriculture hyperproductive avec des conséquences environnementales désastreuses pourrait nourrir une humanité entièrement végane. Encore une fois, même en prenant en compte les terres supplémentaires nécessaires pour produire des protéines végétales pour l'humanité entière, les auteurs estiment une réduction de 76 % de l'utilisation des terres servant à la production alimentaire par rapport au *statu quo*. Une humanité entièrement végane utiliserait donc globalement trois quarts de terres en moins que ce qui est fait actuellement. Les auteurs insistent sur ce point : « Nous constatons que les effets des produits animaux ayant le plus faible impact dépassent les impacts moyens des protéines végétales de substitution, tant au niveau des émissions de GES que de l'eutrophication, de l'acidification (à l'exclusion des noix), que, fréquemment, de l'utilisation des sols » (Poore et Nemecek, 2018, p. 990). Ce résultat est peu surprenant, des études antérieures affirmant qu'il faut en moyenne donner vingt protéines végétales à un bœuf pour qu'il produise une protéine consommable par les humains (Smil 2002) ou plus généralement quatre kilocalories de végétaux pour produire une kilocalorie de produits animaux (Pradhan et al., 2013, p. 1).
- 39 Ces données permettent également de répondre à l'objection selon laquelle une consommation modérée de produits animaux issus de conditions de production « biologiques » et « respectueuses du bien-être animal » serait une solution. L'empreinte environnementale des produits d'origine animale est quasi-systématiquement plus élevée que celle des produits d'origine végétale. Il est vrai qu'un régime alimentaire flexitarien qui réduirait la consommation de viande sans pour autant la supprimer serait préférable à un régime alimentaire carné²², mais si l'objectif poursuivi est de réduire véritablement son empreinte environnementale, et notamment son empreinte carbone, dans ce cas le végétarisme, *a fortiori* le véganisme, sont préférables au flexitarisme. Par ailleurs, même s'il le ferait moins, un élevage non industriel continuerait à tuer et à faire souffrir des animaux non humains, ce qui est problématique du point de vue de l'éthique animale. Enfin, de telles conditions de production ne permettraient pas de nourrir entièrement la population mondiale. Jeff

Sebo (2018, p. 164) explique ainsi qu'un retour à l'élevage non industriel représenterait au mieux une solution à court terme dans une perspective de transition²³.

- 40 De tels chiffres permettent enfin de répondre à l'objection selon laquelle la suppression de l'élevage diminuerait la pauvreté dans les pays développés, mais beaucoup moins dans les pays en développement : fournir les aliments d'origine végétale directement aux humains plutôt que de les utiliser pour l'élevage permettrait d'augmenter globalement de 70 % les calories alimentaires disponibles, ce qui pourrait nourrir 4 milliards de personnes supplémentaires, à condition que la nourriture soit distribuée globalement de manière équitable (Cassidy et al., 2013, p. 1). De plus, les gains économiques rendus possibles par les bénéfices sanitaires et environnementaux d'une humanité entièrement végétale, à savoir 30 000 milliards de dollars et 570 milliards de dollars respectivement, représenteraient un budget colossal pour lutter contre la pauvreté mondiale et contribuer au développement humain des populations défavorisées (Springmann et al. 2016, pp. 4147-4149). Une humanité entièrement végétale pourrait donc être non seulement un facteur majeur contribuant à un impact environnemental drastiquement réduit ; elle pourrait aussi être drastiquement moins pauvre. La convergence s'étendrait ainsi aux considérations plus larges de justice à la fois globale et sociale.
- 41 Que ce soit en éthique climatique, en éthique environnementale ou en éthique animale, la même ligne de conduite peut donc se dessiner clairement et converger sur ce point : il ne faudrait plus consommer les produits issus de l'exploitation animale, ou au minimum réduire considérablement leur consommation. Autrement dit, le végétarisme et le véganisme se présentent comme des modes de vie éthiques pour toute personne préoccupée par les effets de l'élevage sur la pollution des sols, de l'air et de l'eau, sur l'utilisation des terres et de l'eau douce, sur l'eutrophication, sur l'acidification, sur la réduction de la biodiversité, sur le changement climatique et sur la souffrance animale. Dans les débats philosophiques en cours sur la responsabilité individuelle dans la lutte contre le changement climatique, les obligations morales les plus couramment mises en avant sont liées à notre utilisation d'énergie et à nos choix politiques (Fragnière, 2016). Nous défendons qu'un devoir individuel supplémentaire basé sur une convergence des éthiques précédemment considérées consisterait également à modifier nos régimes alimentaires et nos modes de vie en conséquence. Le végétarisme et particulièrement le véganisme avec son mode d'alimentation végétalien s'imposent avec force en raison de cette convergence. Ils dépassent les conflits historiques entre éthique animale et éthique environnementale et permettent de créer une convergence dans la mesure où ils se placent sur le terrain des causes plutôt que sur celui des effets du changement climatique, mais également sur celui des causes de la souffrance animale et des causes de nombreux autres problèmes environnementaux. La force de ces modes de consommation alternatifs repose sur leur capacité à mettre d'accord toutes les personnes qui veulent agir séparément ou simultanément en faveur des éthiques climatique, animale et environnementale. Parler de devoir, comme nous le faisons, dépend ensuite de la considération que chacun donne aux arguments convergents très forts qui sont avancés contre l'élevage dans les trois champs de l'éthique en question. Nous allons donc à présent défendre l'idée de devoir convergent de végétarisme et de véganisme face à une autre série d'objections.

Quelques objections

Le rôle des individus

- 42 L'idée qu'il existe un devoir de ne pas consommer des produits d'origine animale rencontre sans doute de nombreuses objections. Nous tentons de répondre ici à quelques arguments majeurs qui pourraient être formulés contre un tel devoir. La première objection concerne les conséquences du végétarisme et du véganisme. Selon un argument conséquentialiste communément utilisé pour minimiser l'importance du rôle que les individus peuvent jouer dans la lutte contre les injustices globales, les choix individuels en matière d'alimentation, de mode de vie ou de consommation n'ont pas d'impact sur des problèmes aussi massifs que le changement climatique et l'élevage. S'il est vrai que les actions individuelles n'ont aucun effet discernable sur ces phénomènes, à quoi bon s'efforcer de changer de régime alimentaire et de mode de vie ?
- 43 Nous pouvons répondre à cet argument en développant à partir de l'éthique des vertus un argument en faveur de l'intégrité d'un agent moral. Quasiment tout le monde s'accorde pour dire qu'il est mal de faire souffrir les animaux lorsque ce n'est pas nécessaire, que des sols, des rivières et des océans profondément pollués ne sont pas une bonne chose ou, encore, qu'une perturbation anthropique dangereuse du système climatique n'est pas désirable. Même si les conséquences d'un changement de régime alimentaire ne sont pas perceptibles sur des phénomènes aussi massifs que l'élevage industriel et le changement climatique, il convient d'agir en fonction de nos valeurs et des principes moraux les plus convaincants. Une action à faible impact ou avec un impact imperceptible qui repose sur des motifs vertueux comme le souci du bien-être animal ou de l'environnement doit être poursuivie, parce qu'elle dit quelque chose sur l'intégrité de la personne qui agit (Fragnière, 2016, p. 803). À l'objection selon laquelle « la même quantité de viande sera de toute façon consommée » ou « la même quantité de GES sera de toute façon émise », il est possible de répondre que le végétarisme et le véganisme sont en accord avec de bonnes intentions, et que ces régimes et modes de vie importent moralement. Même si l'objection a une part de vérité, il convient de continuer de refuser de consommer des produits issus de l'élevage, car autrement, nous nous rendons complices d'une activité qui nous apparaît comme moralement mauvaise. Nos actions reflètent le type de personne que nous voulons être et les vertus qui nous motivent.
- 44 Les approches conséquentialistes ne sont pour autant pas exclues puisque l'intégrité morale peut aussi avoir des effets bénéfiques. Agir en fonction de nos valeurs revient à être cohérent : si nous sommes convaincus que la souffrance animale et les problèmes environnementaux majeurs doivent être combattus au niveau collectif, nous devons adapter nos modes de vie en conséquence. Il faut ainsi harmoniser nos valeurs entre le niveau collectif et le niveau individuel, d'autant plus que des changements substantiels au niveau individuel peuvent avoir des effets au niveau collectif. Un comportement individuel peut influencer le comportement d'autrui. Changer son régime alimentaire, son mode de vie et défendre ses valeurs revient à faire un choix qui aura un impact substantiel non seulement sur sa vie, mais aussi sur celle des autres – famille, amis, collègues. Ne plus être complice d'un système d'élevage qui contribue massivement à la souffrance animale et aux problèmes environnementaux revient non seulement à faire preuve d'intégrité morale, c'est-à-dire de prise au sérieux de nos responsabilités ; c'est

aussi une question d'engagement politique et d'efficacité, car aucun changement chez autrui ne peut être exigé sans commencer par modifier ses propres habitudes et montrer qu'une autre voie est possible²⁴. Enfin, et comme le suggère Callicott (2015, p. 309), il s'agit de « faire cause commune face à un ennemi commun », c'est-à-dire ici combattre l'élevage au nom des préoccupations de chacun qui se recourent et se polarisent sur un même point de tension. Il s'agit donc de se rassembler et de travailler ensemble afin d'être plus nombreux et de mieux faire entendre les arguments des différents champs, mais aussi de proposer des actions communes qui peuvent fédérer un certain nombre d'individus, autrement dit, « faire poids » de façon à mieux être entendu.

- 45 Cette réponse soulève peut-être une nouvelle objection : toute exigence radicale de changement de comportement risque de se heurter aux habitudes et à une certaine inertie individuelle. Autrement dit, même si les individus sont convaincus qu'il ne faut pas faire souffrir inutilement les animaux, que les enjeux environnementaux sont prioritaires et qu'il est préférable d'éviter un changement climatique dangereux, rien ne garantit qu'ils seront capables ou qu'ils auront la volonté suffisante d'opérer un tel changement dans leurs modes de vie. Ne leur en demande-t-on pas trop ?
- 46 Il est certain que plusieurs mécanismes psychologiques doivent contribuer ici à l'inertie individuelle même en face de problèmes aussi majeurs que le changement climatique, les menaces environnementales et l'exploitation animale²⁵. Un premier mécanisme de résistance à ces données et à ces arguments est celui du conformisme. Il s'agit d'une tendance à être conservateur, à ne pas aimer le changement et à remettre difficilement en question ses habitudes. Les générations actuelles ont grandi dans des sociétés industrielles qui leur ont donné dès l'enfance l'habitude d'avoir de l'énergie fossile en abondance et de consommer des produits issus de l'exploitation animale au quotidien. On a tendance à trouver normal, naturel et nécessaire de se déplacer en voiture et en avion et de manger de la viande et des produits laitiers. Une profonde remise en question est indispensable, et un tel processus est psychologiquement inconfortable. Un autre mécanisme de résistance est celui de la défiance et du déni. On remet en question les données scientifiques sur le changement climatique et l'élevage parce qu'elles menacent nos préférences et nos modes de vie. Un documentaire sur le traitement des animaux dans les abattoirs ou sur les impacts du changement climatique choque, mais dès le lendemain, les habitudes reprennent le dessus et on se persuade du caractère isolé du cas considéré ou on se convainc que les données sur l'état de la planète ne sont finalement pas si alarmantes que cela. On peut facilement tomber dans le déni pour éviter des émotions inconfortables comme la peur, l'impuissance et la culpabilité.
- 47 Ces exemples de mécanismes de résistance psychologique servent à étouffer ce que nous identifions comme une dissociation morale, un écart entre nos intuitions et convictions morales d'un côté et nos actions et comportements de l'autre. Notre rapport aux animaux et à la nature témoigne d'une perception morale confuse, et nous faisons tout notre possible pour occulter notre faillibilité morale. L'argument conséquentialiste selon lequel nos actions individuelles n'ont de toute façon aucun effet sur les problèmes collectifs est souvent une manière de dissimuler cette dissociation morale en se convaincant de ne rien faire.
- 48 Cette difficulté est sérieuse et il semble difficile de pouvoir y apporter une réponse satisfaisante ici. Aucun de ces mécanismes tels que le conformisme, la défiance ou le

déni n'est pourtant insurmontable. Cela nécessite à chaque fois un sérieux travail sur soi, un travail de remise en question. Chaque jour, partout dans le monde et dans des domaines divers, des personnes surmontent ces difficultés et changent leurs modes de vie²⁶. Cela montre que c'est possible. On peut supposer également que les personnes lisant la littérature sur les éthiques animales, environnementales et climatiques sont convaincues par certains des arguments qu'elles y trouvent et sont de celles qui se remettent assez facilement en question et qui sont assez sensibles au monde qui les entoure pour ne pas avoir peur de changer. La véritable question est sans doute, en effet, celle de savoir combien de personnes sont véritablement prêtes à éviter le *passivisme*, c'est-à-dire le refus de toute action, comportement et propos qui pourraient contrarier l'opinion de la majorité. Les problèmes évoqués dans cet article ne vont pas disparaître, mais s'aggraver, selon toute prévision. Or, lutter contre ces problèmes suppose des changements importants dans nos modes de vie. Même si l'augmentation de la population végane est à mettre en perspective avec l'augmentation de la population consommant des produits d'origine animale, et que de ce fait une transition de la majorité est difficilement envisageable maintenant, elle reste possible si assez d'individus choisissent d'agir dans les années à venir. De plus, il n'est pas nécessaire d'attendre la transition de la majorité pour obtenir des résultats. Il ne s'agit pas d'ignorer que ces changements de mode de vie sont contraignants et exigeants. Le temps de la transition est toujours difficile et demande un effort important. Cependant, de nouvelles habitudes peuvent progressivement être prises, par exemple la transition au véganisme peut se faire par étapes, avec un passage par le flexitarisme, puis le végétarisme, en sachant que ces étapes produisent déjà des effets bénéfiques.

Le rôle des institutions

- 49 Une autre objection majeure reviendrait à insister sur l'importance des institutions – c'est-à-dire des règles, pratiques, procédures et conventions qui régissent les interactions entre les individus et les collectivités – pour réformer les pratiques agricoles actuelles, plutôt que sur le rôle des consommateurs. Nous pouvons mettre en place des réglementations et des incitations pour pousser les individus à produire et consommer moins de viande. Nous pouvons même interdire certaines formes d'élevage par des lois pénalisant ceux qui contribuent à la souffrance animale excessive.
- 50 Toutes ces mesures institutionnelles sont certes désirables, mais il est peu probable qu'elles voient le jour à court et moyen terme, en raison de deux problèmes principaux. Le premier problème est celui de l'inadéquation institutionnelle (Gardiner et Weisbach 2016, p. 19, 35 ; Donaldson et Kymlicka, 2016, pp. 24-31). Les institutions actuellement en vigueur sont souvent inadaptées pour répondre à l'urgence et à l'ampleur des questions éthiques soulevées par le changement climatique et par l'élevage. Ce problème n'est pas seulement politique : l'inadéquation institutionnelle empêche les réflexions éthiques d'être prises au sérieux dès qu'il s'agit de considérer des solutions pratiques. Elle incite à penser que les intérêts à court terme de certains êtres humains sont plus importants que les intérêts d'autres humains (notamment ceux des pays pauvres) ou encore que les intérêts du long terme ne comptent pas (notamment ceux des générations futures). De même, les animaux non humains ont peu de poids moral et légal dans nos sociétés et nos institutions maintiennent et encouragent cette injustice : leurs intérêts ne comptent pas ou comptent très peu.

- 51 Le cas du régime climatique international est révélateur²⁷. Face au retard cumulé pendant plus de vingt ans d'inertie politique, et face aux lents progrès effectués au niveau national dans la plupart des pays, il devient de plus en plus pertinent de se placer au niveau individuel pour se demander ce que chacun peut faire en l'absence de politiques climatiques ambitieuses. La lenteur des négociations internationales contraste de plus en plus avec la rapidité du réchauffement global et des changements qu'il induit dans le système climatique (Aykut et Dahan, 2015, pp. 399-400). Non seulement les institutions ne poussent pas les individus à réduire leurs émissions de GES ; elles les poussent même parfois à les maintenir, voire à les augmenter. C'est particulièrement vrai dans le cas de l'élevage.
- 52 Ce qui nous amène à un deuxième problème, encore plus grave : celui des institutions injustes. Grâce aux chiffres d'affaires colossaux générés par l'élevage industriel, un lobbying économique d'une redoutable efficacité influence le processus de prise de décision politique dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture²⁸. Aujourd'hui, l'État est devenu un pilier fondamental du système d'élevage et d'abattage industriel. Non seulement il verse des sommes généreuses sous forme de subsides aux éleveurs, mais il prône en outre la consommation quotidienne de viande et d'autres produits animaliers et interdit le véganisme dans les cantines scolaires par des politiques dites de « santé publique » (Pelluchon, 2015, p. 125). En France, le décret 2011-1227 impose par exemple aux cantines scolaires la présence d'un produit d'origine animale à chaque repas : « quatre ou cinq plats proposés à chaque déjeuner ou dîner, dont nécessairement un plat principal comprenant une garniture, et un produit laitier²⁹ », alors même que les régimes alimentaires végétarien et végétalien sont reconnus comme sains et adaptés nutritionnellement.
- 53 Face à une telle situation, il est devenu illusoire d'attendre de l'État qu'il contribue de lui-même à la lutte contre la souffrance animale, cette dernière allant contre les intérêts des lobbies agro-alimentaires. Il serait également dangereux d'attendre de l'État qu'il agisse seul efficacement contre le changement climatique ou les problèmes environnementaux tels que la pollution ou encore la déforestation. Il est nécessaire de prendre des mesures individuelles, locales et régionales pour modifier nos choix de consommation. L'idée est, plus largement, de résister à la pression des lobbies et de briser le cercle vicieux du traitement immoral infligé aux animaux de consommation et aux victimes humaines et non humaines du changement climatique pour le remplacer par un cercle vertueux de prise de conscience morale, de modification de nos habitudes et de changements politiques. Ne plus être complice d'un système d'élevage qui contribue massivement à la souffrance animale, à la pollution, à la déforestation, à la perte de la biodiversité et au changement climatique revient à faire preuve d'intégrité morale, c'est-à-dire de prise au sérieux de nos responsabilités.
- 54 Les réformes institutionnelles sont donc une tâche importante, mais cette tâche reste insuffisante dans le cas de l'élevage. Enfin, si on insiste sur la perspective de l'éthique animale concernant cette question, on s'accordera, à la suite de Regan, pour reconnaître qu'« [i]l est impossible de changer des institutions injustes en se contentant de les améliorer » (Regan, 2015, p. 162). Le mal fondamental est le système d'exploitation en place qui traite les animaux comme de simples ressources à notre disposition. C'est cette manière de penser et ce rapport au reste du vivant qui nous a conduits à un tel aveuglement, à des pratiques déshumanisantes comme l'élevage et à des risques systémiques mondiaux comme c'est le cas avec le changement climatique³⁰.

Pour ces raisons, le véganisme peut s'imposer comme un devoir moral : un devoir de ne pas participer à l'industrie de l'élevage en refusant de consommer ses produits³¹. Si on adopte sérieusement la perspective d'une convergence et qu'on respecte donc la logique des arguments en éthique animale sur la question de l'élevage, on notera alors que l'impératif moral ne revient pas seulement à diminuer la consommation de la viande ou d'autres produits issus de l'exploitation animale mais bien à les supprimer complètement, cette pratique se fondant sur un rapport immoral entre l'humain et le non humain (Regan, 2015 ; Francione et Charlton, 2015). L'élevage industriel étant néanmoins largement majoritaire dans le monde d'aujourd'hui, ce dernier constat n'entache pas la possibilité de faire cause commune avec les autres éthiciens et de s'interroger en commun sur notre rapport au monde et aux autres êtres vivants et sur la manière dont nous devrions faire évoluer ou changer ce rapport.

Conclusion : une posture militante

- 55 Cet article, en s'intéressant à la convergence entre éthique animale et éthique environnementale sur le terrain des causes du changement climatique, considère les choix alimentaires végétariens et végétaliens ainsi que le mode de vie végane comme des choix et des pratiques qui peuvent être justifiés philosophiquement à la fois par des arguments dans les trois champs de recherche que sont l'éthique climatique, l'éthique animale et l'éthique environnementale. Beaucoup reste à faire et il ne s'agit certainement pas ici de nier les désaccords qui existent entre ces différents champs et au sein même de ces champs. Il s'agit pourtant, dans une certaine mesure, de dépasser ces divergences à travers une prescription normative commune : celle d'un devoir de changer son mode d'alimentation et plus généralement, de consommation. Le cas de l'élevage illustre cette convergence. Il ouvre la voie vers de nouveaux arguments en faveur d'une éthique climatique non anthropocentriste insistant sur les causes du problème climatique. L'article se contente d'esquisser à grands traits la nouvelle direction que pourrait emprunter la lutte contre « les forces destructives qui ravagent de nos jours le monde non humain », selon les propres mots de Callicott (2015, p. 310). Une convergence des éthiques qui intègrent la considération morale au non humain ne peut, de fait, que servir le développement de la réflexion autant dans le cadre de l'éthique climatique que dans celui plus large des valeurs, des projets et des modes de vie que les individus-citoyens souhaitent défendre et mettre en avant.
- 56 Cependant, nous sommes aussi conscients du risque fort de « militantisme » dont pourrait être accusé ici notre approche. En guise de conclusion, nous utilisons les réflexions de Regan (2015, pp. 161-164) sur son approche de l'éthique animale et le rôle qu'il attribue au philosophe pour répondre à cette critique. Regan se considère en effet, en tant que participant au mouvement pour le droit des animaux, « comme un militant des droits des animaux ». Ce mouvement a différents objectifs, notamment « l'élimination totale de l'élevage à des fins commerciales ». Pour parvenir à cet objectif, Regan estime que le philosophe a un rôle limité, mais important. Sa « mission » est de soutenir l'idée du droit des animaux en montrant que les arguments en faveur de cette position sont plus convaincants que les arguments en faveur de la continuation de l'exploitation des animaux. Il s'agit de pousser les agents moraux, par un discours argumenté s'appuyant sur des données empiriques et des raisonnements normatifs, à changer de convictions et à modifier leurs habitudes en conséquence. Il explique qu'il

s'agit « dans une large mesure de questions politiques », mais qui soulèvent des problèmes philosophiques fondamentaux.

- 57 L'objectif de cet article est très proche de celui de Regan et s'inspire de sa manière de faire de la philosophie : fonder en raison l'idée selon laquelle il existe de meilleurs arguments empiriques et éthiques du côté des végétariens et des véganes que dans le camp de ceux qui continuent à adopter des régimes alimentaires carnés et des modes de vie contribuant à la souffrance animale, au changement climatique et aux autres problèmes environnementaux. Si une telle position est qualifiée de « militante » parce qu'elle sort du cadre de l'histoire des idées pour défendre une position engagée avec des impacts directs sur nos habitudes et nos vies quotidiennes, dans ce cas nous sommes prêts à assumer ce militantisme. Nous l'embrassons même avec enthousiasme, puisque nous y voyons l'essence de la philosophie morale et politique appliquées, suivant la voie ouverte par des auteurs comme Regan ou Callicott.

Remerciements

- 58 Michel Bourban remercie le Cluster of Excellence « The Future Ocean » de la *Fondation allemande pour la recherche* (DFG) pour son soutien financier. Les deux auteurs tiennent à remercier les quatre relecteurs anonymes pour leurs commentaires et leurs suggestions d'amélioration, ainsi que Gérald Hess et Caroline Lejeune pour leur invitation à participer à ce projet de publication.

BIBLIOGRAPHIE

- Afeissa, H.-S. et J.-B. Jeangène Vilmer (éds.), 2015, *Philosophie animale. Différence, responsabilité et communauté*, Paris, Vrin, 384 p.
- André, P. et M. Bourban, 2016, Éthique et justice climatique : entre motivations morales et amORALES, *Les ateliers de l'éthique/The Ethics Forum*, 11, 2-3, pp. 4-27.
- Animal Cross, 2017, L'élevage moderne : un mode de production industriel appliqué aux animaux, [En ligne] URL : <https://www.animal-cross.org/animaux-delevage/elevage-industriel/>, consulté le 21 septembre 2018.
- Arnsperger C. et D. Bourg, 2017, *Écologie intégrale. Pour une société permacirculaire*, Paris, PUF, 250 p.
- Aykut, S. C. et A. Dahan, 2015, *Gouverner le climat ? 20 ans de négociations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 750 p.
- Baatz, C., 2014, Climate Change and Individual Duties to Reduce GHG Emissions, *Ethics, Policy & Environment*, 17, 1, pp. 1-19.
- Bourban, M., 2015, Justice climatique, Bourg, Papaux (dir.), *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, PUF, pp. 581-583.
- Bourban, M., 2017, Justice climatique et négociations internationales, *Négociations*, 27, 1, pp. 7-22.

- Bourban, M., 2018, *Penser la justice climatique. Devoirs et politiques*, Paris, PUF, 428 p.
- Brousseau, L., 2017, Une histoire philosophique de la philosophie avec et à partir de modèles alternatifs : l'actualité du sentimentalisme moral des Lumières écossaises, *Studia Philosophica*, 76, pp. 187-204.
- Cabanes, V., 2016, *Un nouveau droit pour la Terre. Pour en finir avec l'écocide*, Paris, Seuil, 368 p.
- Callicott, J. B., 1980, Animal Liberation : A Triangular Affair, *Environmental Ethics*, 2, 4, pp. 311-338.
- Callicott, J. B., 2009, From the Land Ethic to the Earth Ethic, Crist, Rinker (dir.), *Gaia in Turmoil: Climate Change, Biodepletion, and Earth Ethics in an Age of Crisis*, Cambridge, MIT Press, pp. 177-194.
- Callicott, J. B., 2010, Le problème de l'écofascisme, Lanaspéze (éd.), *J. Baird Callicott. Éthique de la terre*, Marseille, Éditions Wildproject, pp. 145-168.
- Callicott, J. B., 2013, *Thinking Like a Planet: The Land Ethic and the Earth Ethic*, Oxford, Oxford University Press, 374 p.
- Callicott, J. B., 2015, Libération animale et éthique environnementale : de nouveau ensemble, Afeissa, Jeangène Vilmer (éds.), *Philosophie animale. Différence, responsabilité et communauté*, Paris, Vrin, pp. 309-331.
- Carrington, D., 2018, Avoiding Meat and Dairy is "Single Biggest Way" to Reduce your Impact on Earth, *The Guardian* [En ligne], 31.05.2018, URL: [https://www.theguardian.com/environment/2018/may/31/avoiding-meat-and-dairy-is-single-biggest-way-to-reduce-your-impact-on-earth?](https://www.theguardian.com/environment/2018/may/31/avoiding-meat-and-dairy-is-single-biggest-way-to-reduce-your-impact-on-earth?CMP=share_btn_tw) CMP =share_btn_tw, Consulté le 19 juillet 2018.
- Cassidy, E. S., P. C. West, J. S. Gerber et J. A. Foley, 2013, Redefining Agricultural Yields : From Tonnes to People Nourished per Hectare, *Environmental Research Letters*, 8, 3, pp. 1-8.
- Craig, W. J. et A. R. Mangels, 2009, Position of the American Dietetic Association : Vegetarian Diets, *Journal of the American Dietetic Association*, 109, 7, pp. 1266-1282.
- Cripps, E., 2013, *Climate Change and the Moral Agent. Individual Duties in an Interdependent World*, Oxford, Oxford University Press, 272 p.
- Donaldson, S. et W. Kymlicka, 2016, *Zoopolis. Une théorie politique des droits des animaux*, trad. P. Madelin, Paris, Alma, 404 p.
- Everaert, C. et G. Zwanikken, 2008, Meat the Truth, Nicolaas G. Pierson Foundation, [En ligne] URL : <http://www.meatthetruth.com/en/>, consulté le 22 septembre 2018.
- Finger, S., 2018, Porcs, bovins, volailles, la vraie vie de la viande française dans l'élevage intensif, *Libération* [En ligne], URL : https://www.liberation.fr/france/2018/06/04/porcs-bovins-volailles-la-vraie-vie-de-la-viande-francaise-dans-l-elevage-intensif_1656528, consulté le 20 avril 2019.
- Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), 2009a, *L'ombre portée de l'élevage. Impacts environnementaux et options pour leur atténuation*, [en ligne] URL : <http://www.fao.org/docrep/012/a0701f/a0701f00.htm>, consulté le 22 septembre 2018.
- Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), 2009b, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, [en ligne] URL : <http://www.fao.org/docrep/012/i0680f/i0680f.pdf>, consulté le 22 septembre 2018.
- Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), 2016, *Food Outlook : Biannual Report on Global Food Markets*, [en ligne] URL : <http://www.fao.org/3/a-i6198e.pdf>, consulté le 22 septembre 2018.
- Fragnière, A., 2016, Climate Change and Individual Duties, *WIREs Climate Change*, 7, 6, pp. 798-814.

- Francione, G. L., 2007, *Introduction to Animal Rights : Your Child or the Dog ?*, Philadelphia, Temple University Press, 2e ed., 280 p.
- Francione, G. L., 2015, *Introduction aux droits des animaux. Votre enfant ou le chien ?*, trad. L. Gall, Lausanne, L'Âge d'Homme, 390 p.
- Francione, G. L. et A. E. Charlton, 2015, *Petit traité de véganisme*, trad. V. Giroux et R. Larue, Lausanne, L'Âge d'Homme, 175 p.
- Gardiner, S. M., S. Caney, D. Jamieson et H. Shue (éds.), 2010, *Climate Ethics : Essential Readings*, Oxford, Oxford University Press, 368 p.
- Gardiner, S. M. et D. A. Weisbach, 2016, *Debating Climate Ethics*, Oxford, Oxford University Press, 280 p.
- Gibert, M., 2015, *Voir son steak comme un animal mort. Véganisme et psychologie morale*, Montréal, Lux, 200 p.
- Gosseries, A. et L. H. Meyer (dir.), 2009, *Intergenerational Justice*, Oxford, Oxford University Press, 432 p.
- GRAIN et Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP), 2018, *Emissions Impossible: How Big Meat and Dairy are Heating up the Planet*, [En ligne] URL: <https://www.grain.org/article/entries/5976-emissions-impossible-how-big-meat-and-dairy-are-heating-up-the-planet>, consulté le 19 juillet 2018.
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 2007, Résumé à l'intention des décideurs, Pachauri et al. (dir.), *Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, Genève, Organisation météorologique mondiale, pp. 1-22.
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 2014a, Résumé à l'intention des décideurs, Field et al. (dir.), *Changements climatiques 2014 : Incidences, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, Genève, Organisation météorologique mondiale, pp. 1-34.
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 2014b, Résumé à l'intention des décideurs, Edenhofer et al. (dir.), *Changements climatiques 2014, L'atténuation du changement climatique. Contribution du Groupe de travail III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 1-33.
- Hancox, D., 2018, The Unstoppable Rise of Veganism: How a Fringe Movement Went Mainstream, *The Guardian* [En ligne], URL: <https://www.theguardian.com/lifeandstyle/2018/apr/01/vegans-are-coming-millennials-health-climate-change-animal-welfare>, consulté le 21 septembre 2018.
- Hargrove, E. C. (ed.), 1992, *The Animal Rights/Environmental Ethics Debate. The Environmental Perspective*, Albany, State University of New York Press, 273 p.
- Horel, S., 2018, *Lobbytisme. Comment les lobbies empoisonnent nos vies et la démocratie*, Paris, La Découverte, 367 p.
- Hourdequin, M., 2010, Climate, Collective Action and Individual Ethical Obligations, *Environmental Values*, 16, 4, pp. 443-464.
- Jeangène Vilmer, J.-B., 2008, *Éthique animale*, Paris, PUF, 320 p.

- Joy, M., 2017, *Introduction au carnisme. Pourquoi aimer les chiens, manger les cochons et se vêtir de vaches*, Lausanne, L'Âge l'Homme, 201 p.
- Larrère, C. et R. Larrère, 2011, *Éthique environnementale et éthique animale*, Engélibert et al. (dir.), *La question animale. Entre science, littérature et philosophie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 93-106.
- Machovina, B., K. J. Feeley et W. J. Ripple, 2015, Biodiversity Conservation : The Key is Reducing Meat Consumption, *Science of the Total Environment*, 536, pp. 419-431.
- McElwain, G. S., 2018, Midgley at the Intersection of Animal and Environmental Ethics, *Les ateliers de l'éthique/The Ethics Forum*, 13, 1, pp. 143-158.
- McShane, K., 2016, Anthropocentrism in Climate Ethics and Policy, *Midwest Studies in Philosophy*, 40, 1, pp. 189-204.
- McShane, K., 2018, Why Animal Welfare is not Biodiversity, Ecosystem Services, or Human Welfare: Toward a more Complete Assessment of Climate Impacts, *Les ateliers de l'éthique/The Ethics Forum*, 13, 1, pp. 43-64.
- Melina, V., W. J. Craig, S. Levin, 2016, Position of the Academy of Nutrition and Dietetics: Vegetarian Diets, *Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics*, 116, 12, pp. 1970-1980.
- Meyer, L. H. et D. Roser, 2009, Enough for the Future, Gosseries, Meyer (dir.), *Intergenerational Justice*, Oxford, Oxford University Press, pp. 219-248.
- Palmer, C., 2011, Does Nature Matter ? The Place of Nonhuman in the Ethics of Climate Change, Arnold (dir.), *The Ethics of Global Climate Change*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 272-291.
- Palmer, C., 2016, Saving Species but Losing Wildness: Should We Genetically Adapt Wild Animal Species to Help Them Respond to Climate Change?, *Midwest Studies in Philosophy*, 40,1, pp. 234-251.
- Palmer, C., 2018. Conservation Strategies in a Changing Climate – Moving Beyond an 'Animal Liberation/Environmental Ethics' Divide, *Les ateliers de l'éthique/The Ethics Forum*, 13, 1, pp. 17-42.
- Pelluchon, C., 2015, *Les nourritures. Philosophie du corps politique*, Paris, Seuil, 392 p.
- Poore, J. et T. Nemecek, 2018, Reducing Food's Environmental Impacts Through Producers and Consumers, *Science* 360, 6392, pp. 987-992.
- Popp, A., H. Lotze-Campen et B. Bodirsky, 2010, Food Consumption, Diet Shifts and Associated Non-CO₂ Greenhouse Gases From Agricultural Production, *Global Environmental Change*, 20, 3, pp. 451-462.
- Pradhan, P., M. K. B. Lüdeke, D. E. Reusser et J. P. Kropp, 2013, Embodied Crop Calories in Animal Products, *Environmental Research Letters*, 8, 4, pp. 1-10.
- Regan, T., 1983, *The Case for Animal Rights*, Berkley, University of California Press, 474 p.
- Regan, T., 1985, Ethical Vegetarianism and Commercial Animal Farming, Wasserstorm (dir.), *Today's Moral Problems*, New York, Macmillan, 3e ed., pp. 403-416.
- Regan, T., 2013, *Les droits des animaux*, trad. E. Utria, Paris, Hermann, 750 p.
- Regan, T., 2015, Pour les droits des animaux, Afeissa, Jeangène Vilmer (éds.), *Philosophie animale. Différence, responsabilité et communauté*, Paris, Vrin, pp. 161-183.

Rogelj, J., M. den Elzen, N. Höhne, T. Fransen, H. Fekete, H. Winkler, R. Schaeffer, F. Sha, K. Riahi et M. Meinshausen, 2016, Paris Agreement Climate Proposals Need a Boost to Keep Warming Well Below 2°C, *Nature*, 534, pp. 631-639.

Scarborough, P., P. N. Appleby, A. Mizdrak, A.D. M. Briggs, R. C. Travis, K. E. Bradbury et T. J. Key, 2014, Dietary Greenhouse Gas Emissions of Meat-Eaters, Fish-Eaters, Vegetarians and Vegans in the UK, *Climatic Change*, 125, 2, pp. 179-192.

Sebo, J., 2018, The Ethics and Politics of Plant-Based and Cultured Meat, *Les ateliers de l'éthique/The Ethics Forum*, 13, 1, pp. 159-183.

Singer, P., 2012, *Libération animale*, trad. L. Rousselle, Paris, Payot & Rivages, 477 p.

Smil, V., 2002, Nitrogen and Food Production : Proteins for Human Diets, *Ambio*, 31, 2, pp. 126-131.

Springmann, M., H. C. J. Godfray, M. Rayner, et P. Scarborough, 2016, Analysis and Valuation of the Health and Climate Change Cobenefits of Dietary Changes, *PNAS*, 113, 15, pp. 4146-4151.

Springmann, M., M. Clark, D. Mason-D'Croz, K. Wiebe, B. L. Bodirsky, L. Lassaletta, W. de Vries, S. J. Vermeulen, M. Herrero, K. M. Carlson, M. Jonell, M. Troell, F. DeClerck, L. J. Gordon, R. Zurayk, P. Scarborough, M. Rayner, B. Loken, J. Fanzo, H. C. J. Godfray, D. Tilman, J. Rockström et W. Willett, 2018, Options for Keeping the Food System within Environmental Limits, *Nature* 562, pp. 519-525.

Stehfest, E., L. Bouwman, D.P. van Vuuren, M. G. J. den Elzen, B. Eickhout et P. Kabat, 2009, Climate Benefits of Changing Diet, *Climatic Change*, 95, 1-2, pp. 83-102.

Tilman, D. et M. Clark, 2014, Global Diets Link Environmental Sustainability and Human Health, *Nature*, 515, pp. 518-522.

Tomasik, B., 2018, Climate Change and Wild Animals, *Essays on Reducing Suffering* [En ligne], URL: <http://reducing-suffering.org/climate-change-and-wild-animals/>, consulté le 18 avril 2019.

Wiens, J. J., 2016, Climate-Related Local Extinctions Are Already Widespread among Plant and Animal Species, *PLoS Biology*, 14, 2, pp. 1-18.

Wynes, S. et K. A. Nicholas, 2017, The Climate Mitigation Gap: Education and Government Recommendations Miss the Most Effective Individual Actions, *Environmental Research Letters*, 12, 7, pp. 1-9.

NOTES

1. Pour plus de détails sur cette méthode et les possibles articulations entre histoire de la philosophie et éthique appliquée, voir Broussois, 2017, pp. 187-198.
2. Ce terme, qui est utilisé en éthique animale, désigne l'expérience subjective de la sensibilité, la capacité à éprouver le plaisir et la souffrance de manière consciente.
3. Cette conception des animaux non humains comme « sujets-d'une-vie » est certes restrictive, puisqu'elle concerne avant tout les mammifères âgés d'un an et plus, laissant ouverte la question du statut des animaux moins évolués. Son but n'est cependant pas d'établir avec précision quel type d'animal a des droits, mais de montrer qu'il est faux de penser que seuls les êtres humains en détiennent (Jeangène Vilmer, 2008, pp. 61-62).
4. Callicott s'inspire du concept de communauté mixte de Mary Midgley, et de l'idée qu'il y aurait des obligations morales particulières envers certains individus ou identités écologiques en

fonction des communautés auxquelles ils/elles appartiennent. Contrairement à Midgley, Callicott adopte une vision hiérarchique. Voir sur ce point McElwain, 2018.

5. Une explication possible est que Callicott utilise ici comme critère principal le sens moral. Sur l'influence du sentimentalisme moral de Hume et, plus généralement, de la philosophie écossaise du sens moral sur l'éthique environnementale de Callicott, voir Brousseau 2017, pp. 199-201.

6. Callicott (2013, pp. 1-13) reconnaît la difficulté de penser philosophiquement ce qu'il désigne comme la « deuxième vague de la crise environnementale » constituée de problèmes comme le changement climatique, l'extinction de masse des espèces et la déplétion de la couche d'ozone. La « première vague de la crise environnementale » était quant à elle constituée de problèmes de pollution et d'épuisement des ressources. La *land ethic*, spatialement et temporellement délimitée aux communautés biotiques et aux écosystèmes, s'adaptait donc bien à la première vague, plus difficilement à la seconde. D'où la recherche d'une éthique plus large pour s'adapter aux problèmes environnementaux propres à la deuxième vague.

7. Pour une perspective historique sur les débats entre les deux champs, voir par exemple Hargrove, 1992. Pour une perspective plus récente sur les désaccords des éthiciens animaux entre eux d'une part, les désaccords des éthiciens environnementaux entre eux d'autre part, ainsi que sur les nouvelles alliances inattendues qui se forment à partir de ces désaccords dans le cadre des stratégies de conservation des animaux sauvages, voir Palmer, 2018.

8. Pour un ouvrage rassemblant les contributions majeures à l'éthique climatique de 1992 à 2010, voir Gardiner et al., 2010. Pour un état des lieux critique de la littérature, voir Bourban, 2015.

9. Comme Katie McShane (2018) le montre, les considérations sur le bien-être animal sont presque entièrement absentes du cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), alors même que le souci des espèces et des écosystèmes et le souci du bien-être humain ont tous soigneusement été pris en compte. Le rapport n'ignore pas tous les effets sur les animaux non humains dans leur ensemble : il considère les impacts sur leur existence, leur non-existence et leur diversité, leur fonction écosystémique mais il ne considère pas les impacts sur la qualité de vie des animaux non humains. Cela illustre les progrès qui restent à faire pour la prise en compte de l'éthique animale dans le champ des politiques climatiques.

10. Sur les effets du changement climatique sur les animaux sauvages, voir par exemple Tomasik, 2018.

11. Néanmoins, cet argument ne prend pas en compte l'influence que peut avoir le changement climatique sur les conditions de vie de ces individus. Si ces conditions sont misérables, les individus pourront se considérer ou être considérés comme lésés.

12. Notamment dans le cadre d'une approche par les droits individuels permettant de développer une conception de la nuisance faisant recours à un seuil absolu de suffisance et permettant ainsi d'éviter l'utilisation de la situation contrefactuelle : voir notamment Meyer et Roser, 2009. Pour le développement de cet argument dans le cadre de la justice climatique intergénérationnelle, voir Bourban, 2018, pp. 149-163.

13. Dans le cadre d'une approche holistique, notre obligation morale doit être conçue en termes collectifs, indépendamment de l'identité de tel ou tel individu, par respect pour les membres des générations futures quels qu'ils soient (Callicott, 2013, pp. 283-286).

14. Palmer continue de développer ses recherches sur les effets du changement climatique, notamment les effets en termes de menaces sur les animaux non humains sauvages et les questions que cela pose en termes de politiques de conservation et d'adaptation (pour aller plus loin, Palmer, 2016, 2018).

15. Si l'utilisation d'énergie et la déforestation produisent principalement des émissions de dioxyde de carbone (CO₂), les activités agricoles comme l'élevage des ruminants et l'utilisation d'engrais libèrent surtout du méthane (CH₄) et du protoxyde d'azote (N₂O).

16. Certains philosophes mentionnent la contribution de l'élevage au changement climatique (par exemple Martin Gibert 2018, pp. 82-88), mais les spécialistes eux-mêmes de la justice et de l'éthique climatiques n'ont pas abordé le problème sous cet angle.
17. Pour une introduction en français aux problèmes éthiques liés à la souffrance des animaux de consommation, voir Jeangène Vilmer, 2008, pp. 169-182. Pour les ouvrages classiques d'éthique animale traduits en français, voir Singer, 2012, Regan, 2013, Francione, 2015, et plus récemment Donaldson et Kymlicka, 2016.
18. L'Association américaine de diététique prend position dès 2009 en affirmant : « les régimes végétariens planifiés de manière appropriée, y compris les régimes totalement végétariens ou véganes, sont sains, nutritionnellement appropriés et peuvent procurer des avantages pour la santé dans la prévention et dans le traitement de certaines maladies. » (Craig et al., 2009, p. 1266). Voir également Melina, Craig et Levin, 2016.
19. Chiffres réunis sur le site de l'association Animal Cross (2017). Pour plus d'informations, voir Finger, 2018. Nous laissons de côté les problèmes éthiques spécifiques soulevés par la production et la consommation de poissons et de crustacés en raison de l'empreinte carbone plus faible de ces dernières.
20. Comme Singer (2012, p. 208) le soulignait déjà dans les années 1970, « L'élevage est un domaine de concurrence, et les méthodes adoptées sont celles qui réduisent les coûts et augmentent la production. L'élevage est donc aujourd'hui de l'« élevage industriel ». »
21. Pour plus de détails, nous renvoyons ici à la définition historique de la *Vegan Society* : <https://www.vegansociety.com/go-vegan/definition-veganism>. Consulté le 21 septembre 2018.
22. Le flexitarisme permet en effet de réduire déjà ses émissions de GES et son impact environnemental : voir sur ce point Springmann et al., 2018.
23. Pour une discussion sur les raisons pour lesquelles un retour à l'élevage non industriel ne serait pas la solution, et pour une analyse des nouvelles alternatives à la viande et des différents types de défis et d'opportunités qui y sont liés, nous renvoyons à l'article de Sebo (2018).
24. Pour des arguments supplémentaires en faveur du devoir de réduire ses émissions individuelles de GES, voir Hourdequin, 2010, Baatz, 2014 et Fragnière, 2016.
25. Sur le fonctionnement de ces différents mécanismes psychologiques dans le contexte de l'exploitation animale, voir Gibert, 2015 et Joy, 2016, dont nous nous inspirons ici.
26. Voir notamment Hancox, 2018, sur l'augmentation rapide de la population végane ces dernières années.
27. Sur la structure du régime climatique et sur certaines possibilités d'amélioration de son fonctionnement pour le rapprocher des exigences de la justice climatique, voir Bourban, 2017.
28. Sur l'influence nocive du lobbying des industries des combustibles fossiles et agro-alimentaire sur notre santé, sur la démocratie et sur la science, voir par exemple Horel, 2018.
29. Texte intégral de la loi, [en ligne] URL: <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024614716&dateTexte=&categorieLien=id>, consulté le 21 septembre 2018.
30. Sur ces risques systémiques mondiaux, voir André et Bourban 2016, pp. 13-17.
31. Le véganisme respecte complètement l'impératif et serait la position la plus cohérente de ce point de vue. Le végétarisme impliquerait encore la consommation de produits issus de l'élevage, mais dans une moindre mesure, ce qui marquerait déjà un progrès important.

RÉSUMÉS

Cet article s'intéresse aux nouvelles convergences entre éthique animale et éthique environnementale du point de vue des effets, puis de celui des causes du changement climatique. Son objectif principal est de montrer comment une éthique climatique non anthropocentriste peut contribuer au rapprochement entre éthique animale et éthique environnementale. Il développe une approche qui peut faire converger au niveau théorique éthique animale, éthique environnementale et éthique climatique à partir du problème commun de l'élevage. Il explique, ensuite, comment, d'un point de vue pratique, les choix alimentaires végétariens et végétaliens ainsi que le mode de vie végane peuvent représenter une solution à ce problème commun. Il répond, enfin, à certaines objections en vue de développer les arguments en faveur d'un devoir de cesser de consommer les produits issus de l'élevage.

This article investigates new convergences between animal ethics and environmental ethics by focusing on the effects as well as the causes of climate change. Its main objective is to show how a non-anthropocentric approach to climate ethics can increase the potential of collaboration between animal ethics theorists and environmental ethics theorists. It develops an approach that explains how animal ethics, environmental ethics and climate ethics can converge at the theoretical level on the common problem of livestock farming. Then it explains how, from a practical point of view, the vegetarian and vegan diet as well as the vegan lifestyle can be a solution to this common problem. Finally, it replies to major objections in order to develop arguments in favour of a duty not to consume animal products.

Este artigo aborda novas formas de convergência entre a ética animal e a ética ambiental, do ponto de vista dos efeitos e a seguir das causas das mudanças climáticas. Seu principal objetivo é mostrar como uma ética climática não antropocêntrica pode contribuir para a conciliação entre ética animal e ética ambiental. Desenvolve-se uma abordagem que permite fazer convergir, em nível teórico, ética animal, ética ambiental e ética climática, baseada no problema comum da pecuária. Explica-se então como, de um ponto de vista prático, a opção alimentar vegetariana e o estilo de vida vegano podem ser uma solução para este problema comum. Por último, responde-se a certas objeções, a fim de desenvolver os argumentos a favor do dever de deixar de consumir produtos animais.

INDEX

Mots-clés : élevage, éthique animale, éthique environnementale, éthique climatique, végétarisme, véganisme, Callicott, Regan, Palmer

Keywords : livestock farming, animal ethics, environmental ethics, climate ethics, vegetarianism, veganism, Callicott, Regan, Palmer

AUTEURS

MICHEL BOURBAN

Dr, Chercheur postdoctoral, Université de Kiel, Boschstraße 1, Bureau 01.005, 24118 Kiel, Allemagne, courriel : bourban@philsem.uni-kiel.de

LISA BROUSSOIS

Dr, Chercheuse indépendante, Allemagne.